



**IFACOM
FORMATION & CFA**
DÉVELOPPEUR DE COMPÉTENCES



Pointe à Pitre

60-70 Centre Saint John Perse Quai F. de Lesseps
97110 POINTE A PITRE
Tél. : 05 90 93 06 30



Saint Martin

78-81 Howell Center - Marigot
97150 SAINT MARTIN
Tél.: 05 90 87 30 88



CERTIFICATION PROFESSIONNELLE ASSISTANT JURIDIQUE RNCP40249

PRESENTATION DU PROGRAMME DE FORMATION EN ALTERNANCE

Certification professionnelle de niveau 5, n° RNCP 40249, d'Assistant juridique délivrée par l'École Vidal-Vidal Formation, enregistrée le 28 février 2025 au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) par France Compétences, autorité de régulation et de financement de la formation professionnelle et de l'apprentissage

705 Heures

V1.0 – 28/04/2026



DRAC SARL au Capital de € 7 622.45 - SIRET : 388 084 394 000 62 -APE : 8559A – courriel : contact_ifacom@orange.fr
Siège social et Centre : 60-70 Centre Saint John Perse - 97110 POINTE A PITRE - Tél. : 05 90 93 06 30
Centre de Saint Martin : 78-81 Centre Howell Center – Marigot – 97150 SAINT MARTIN - Tél : 05.90.87.30.

Assistant juridique

L'assistant Juridique assure des missions administratives, commerciales et financières et des missions très spécifiques nécessitant des compétences et connaissances juridiques. Il (elle) seconde le professionnel du droit et l'aide à organiser son travail. Pivotal de l'information, il (elle) se doit de respecter rigoureusement le secret professionnel et l'éthique particulièrement importante dans ce secteur.

Ses tâches sont polyvalentes :

- **Gestion administrative, commerciale et financière** : accueil, renseignement et orientation des clients, gestion du courrier, des agendas, organisation des déplacements, gestion de dossiers et classement, facturation, saisie des écritures comptables
- **Gestion des dossiers juridiques** : préparation des dossiers, veille documentaire des textes de loi, rédiger les documents comme les assignations, les actes selon la spécialité de la structure, les notes de synthèse, comptes-rendus de dossier

Débouchés : (secteur public ou privé)

- Cabinets d'avocats, d'assurances, d'expertise comptable, études notariales, études d'huissiers
- Agences immobilières, syndicats
- Structures associatives de défense des consommateurs, de tutelles
- Services Ressources humaines ou Juridiques de l'entreprise
- Administrations publiques et collectivités territoriales

Type d'emploi accessibles : assistant juridique, gestionnaire juridique, collaborateur juridique.

Évolution : Après quelques années d'expérience et la formation diplômante adéquate, l'assistant juridique peut reprendre des études afin d'évoluer vers un poste de juriste, clerc de notaire, clerc d'huissier, devenir greffier ou même avocat, ou encore intégrer la fonction publique via les concours administratifs. En entreprise, il est également possible de progresser dans la hiérarchie, en devenant par exemple analyste juridique.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation a pour objectif l'acquisition des connaissances et compétences juridiques et administratives afin d'être autonome au sein d'un cabinet ou d'un service juridique et développer les facultés d'adaptation et d'initiatives nécessaires.

BLOCS DE COMPETENCES DU TITRE :

- Assurer l'interface entre l'équipe juridique et ses interlocuteurs
- Organiser la gestion administrative de l'entité
- Organiser la gestion commerciale et financière de l'entité
- Gérer les dossiers juridiques de la rédaction au suivi procédural

ÉVALUATIONS ET VALIDATION

Cette formation est validée par la **certification professionnelle de niveau 5** intitulée « **Assistant Juridique** » inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles, RNCP40249.

Outre les contrôles continus durant toute la formation, la certification s'organise autour des 4 blocs de compétences :

- ✚ **Bloc 1 : mise en situation orale et écrite**
- ✚ **Bloc 2 : cas pratique de gestion administrative**
- ✚ **Bloc 3 : cas pratique de gestion financière**
- ✚ **Bloc 4 : cas pratique juridique**

La certification est obtenue si les 4 blocs de compétences sont validés.

Chaque bloc de compétences peut être validé indépendamment des autres blocs. Cela donne lieu à une attestation de réussite partielle du candidat, précisant le(s) bloc(s) validé(s).

PUBLIC CONCERNE ET PREREQUIS

PUBLIC :

Salariés
Demandeurs d'emploi
Contrat d'accès à l'emploi

PRE-REQUIS :

Titulaire du BAC
Expérience en secrétariat
Excellente orthographe
Maîtrise de la bureautique et du clavier
Des connaissances en droit sont souhaitées

ORGANISATION ET DUREE

DUREE : 705 Heures de formation sur 18 mois soit 1 journée de formation par semaine, **le lundi**, complétée par **un mardi** sur deux.

La formation se déroulera en présentiel. En cas d'empêchement de regroupement au centre (crise sanitaire, intempéries, ...), la formation pourra se dérouler en distanciel.

HORAIRES : de 08H00 à 12H00 et de 13H00 à 16H00

NOMBRE DE PARTICIPANTS : minimum 10 et maximum 16

RECRUTEMENT SUR TEST, DOSSIER ET ENTRETIEN APPROFONDI

Faire parvenir à IFACOM :

- Curriculum vitae
- 2 Photos d'identité
- 75 euros de frais d'inscription – *non remboursables*
- Lettre de motivation
- Copie du dernier diplôme

Délais d'accès à la formation :

- Participation à la réunion d'information et/ou à l'entretien de vérification des prérequis
- Validation de la candidature sur base du dossier, tests et entretien approfondi
- Participation aux ateliers de recherche d'entreprises le cas échéant
- Signature d'un contrat d'apprentissage (le contrat d'apprentissage peut débuter en entreprise 3 mois avant la date de début de formation et 3 mois après)

FINANCEMENT DE LA FORMATION

Le dispositif à mettre en œuvre et son financement dépend de votre statut :

<i>Dispositifs</i>	<i>Statut stagiaire</i>	<i>Financeurs</i>
Contrat d'apprentissage	Jeunes de 18 à 29 ans.	Les opérateurs de compétences (OPCO)
Contrat de professionnalisation	Jeunes de 18 à 25 ans Demandeur d'emploi de plus de 26 ans Bénéficiaire du RSA, ASS ou AAH Personne ayant été en CUI	Les opérateurs de compétences (OPCO)
Période de reconversion (PREC) (anciennement Pro-A)	Salarié sans condition d'ancienneté, sans critère de niveau	Les opérateurs de compétences (OPCO)
Le projet de transition professionnelle (PTP) ou CPF de transition	Salarié (ancienneté d'au moins 2 ans consécutifs ou non dont 1 an dans la même entreprise)	Transitions-Pro Guadeloupe

PROGRAMME DE FORMATION

Autoformation (35 heures)	Introduction au droit, bureautique, secrétariat, Projet Voltaire
Initiation au droit (21heures)	Initiation aux termes juridique, Initiation à la compréhension de documents juridiques.
Bloc 1 : Assurer l'interface entre l'équipe juridique et ses interlocuteurs (126 heures)	Prise en charge des demandes entrantes Gestion des demandes entrantes Communication digitale externe Projet Voltaire
Bloc 2 : Organiser la gestion administrative de l'entité (121 heures)	Partage de l'information écrite Conservation de l'information Planification des activités Bureautique Projet Voltaire
Bloc 3 : Organiser la gestion commerciale et financière de l'entité (146 heures)	Administration des ventes Administration des achats Administration des opérations comptables et fiscales Bureautique Projet Voltaire
Bloc 4 : Gérer les dossiers juridiques de la rédaction au suivi procédural (218 heures)	Préparation, constitution et suivi des dossiers juridiques au travers de l'introduction à : procédure civile, droit des obligations, droit administratif, droit pénal, droit du travail, droit de la famille, droit notarial, commissariat de justice, droit des sociétés. Projet Voltaire
Certification (38 heures)	Préparation à la certification Certification Individualisation

METHODES PEDAGOGIQUES

Alternance d'exposés théoriques et d'exercices, études de cas, mises en situation professionnelle.

Les consultant-formateurs qui animent les projets de formation sont particulièrement efficaces et pédagogues. Ils disposent d'une longue expérience de la formation professionnelle et sont, pour l'essentiel, des praticiens experts dans leur domaine et choisis pour leur expérience concrète, vécue et enrichie au contact des réalités quotidiennes du milieu professionnel.

Leur méthodologie est axée sur :

- une pédagogie de l'expérience, tournée vers l'action, qui permet aux apprenants de se mettre en situation,
- une pédagogie active, centrée sur la personne, où la pratique de chacun est prise en compte,
- une réelle appropriation du savoir grâce aux exposés et aux supports écrits,
- la production d'outils documentaires utilisables par chacun.

CERTIFICATION ACCESSIBLE PAR LA VAE

Pour toute information concernant la VAE pour la certification professionnel Assistant juridique, contactez le service certification de VIDAL :

certification@vidal-formation.fr

LIEU DE LA FORMATION



60-70 Centre Saint John Perse

Quai Ferdinand de Lesseps

97110 POINTE A PITRE

Tél. : 05 90 93 06 30

Visite virtuelle et plan d'accès

www.ifacom.com

L'accessibilité de chaque site IFACOM Formation est garantie pour le public en situation de handicap, y compris pour les personnes à mobilité réduite.

Suite à l'inscription, les solutions adaptées et les aménagements nécessaires à chaque situation de handicap seront mis en œuvre : adaptation de la disposition des tables en salle de formation, adaptation du support de cours pour des personnes ayant une déficience visuelle, aménagements à prévoir avec le formateur, ...